simplifier un texte de fiction qu'on utilise à des fins didactiques: les phrases sont moins complexes, on enlève des informations moins importantes pour laisser une plus grande place à la fantaisie du lecteur. Une grille pour évaluer les documents didactiques, une échelle de lisibilité et des techniques de mise en page, avec ou sans ordinateur, font partie des outils que la formation a fournis pour atteindre ces objectifs.»

Linda a même retravaillé la présentation graphique des exercices qu'elle a produits en faisant participer les personnes apprenantes à cette démarche. Ces dernières ont critiqué les différents symboles graphiques utilisés comme points de repère pour les diverses étapes des exercices et en ont proposé d'autres, plus significatifs pour elles.

Les exemples de réinvestissement dans la pratique ne manquent pas. Tous les groupes du R.G.P.A.Q. sont appelés à compléter ce tableau en y apportant leurs propres réalisations consécutives aux formations.

- 1. Ce programme à l'intention des animatrices et animateurs en alphabétisation populaire a été réalisé grâce aux efforts conjoints du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) et du Service aux collectivités (SAC) de Université du Québec à Montréal et grâce à la contribution financière du ministère de l'Enseignement supérieur et des Sciences (MESS) et du Secrétariat national à l'alphabétisation (SNA).
- 2. Autotal, on a compté 186 présences aux 16 sessions et 100 participantes ont répondu au questionnaire d'évaluation distribué à chaque session.
- 3. Voir le document de Franklin Midy, L'évaluation des apprentissages en alpha populaire, Montréal, RGPAQ, 1992, (Un visa pour l'alpha pop, no6).

La prévention de l'analphabétisme: encore beaucoup à faire...



Sylvie Roy
L'auteure est membre du conseil d'administration
de la Boîte a lettres de Longueuil et elle fait
de la recherche en alphabétisation.

L'instauration de l'instruction obligatoire devait, en principe, diminuer, voire enrayer totalement l'analphabétisme. Or il n'en est rien. Dans tous les pays industrialisés, un nombre important de jeunes de moins de trente ans éprouvent des difficultés de lecture et plusieurs d'entre eux s'inscrivent à des cours d'alphabétisation.

Au Québec, ces jeunes formaient en 1991-1992 plus du tiers de la population inscrite en alphabétisation dans les commissions scolaires¹. Tous ont connu un cheminement scolaire difficile puisque 85 % de ceux et celles qui avaient fréquenté les écoles québécoises avaient pris du retard dès leur primaire². Comment se fait-il que des jeunes aient pu passer en moyenne huit ans dans une école sans apprendre à lire, écrire et compter suffisamment pour se débrouiller? Comment éviter que les enfants de ces faibles lecteurs connaissent à leur tour des difficultés à l'école?

Les difficultés en lecture représentent une forme d'échec scolaire, qui mène assez souvent à l'abandon prématuré des études; tel qu'il est vécu dans un pays industrialisé, l'analphabétisme est donc un domaine de recherche lié à l'échec et à l'abandon scolaire. La plupart des études portant sur ces sujets ont mis en évidence l'influence des conditions socio-économiques des

parents sur la réussite de leurs enfants, ainsi que le rôle primordial joué par la famille en tant que premier lieu éducatif. L'échec scolaire, dont l'analphabétisme est un sous-produit, est plus susceptible de survenir dans des familles défavorisées ayant déjà une tradition d'échec scolaire et de non-lecture.

Où en est-on dans la prévention des échecs scolaires et de l'analphabétisme au Ouébec? Pas encore bien loin, malheureusement. Le rapport Bouchard, qui traçait un portrait de la situation des jeunes Québécois en 1991, déplorait vivement le peu de place accordée à la prévention dans l'ensemble des politiques mises en place pour la jeunesse.

« Les intervenants des services sociaux et judiciaires savent à quel point notre incurie en matière de prévention coûte cher financièrement, socialement et individuellement. On se confronte désormais à des situations à ce point détériorées qu'il nous en coûte actuellement des centaines de millions de dollars pour tenter de consoler, de protéger, de rééduquer³.»

Les auteurs du rapport préconisaient la mise sur pied de services d'accompagnement et de soutien parental durant la grossesse jusqu'au vingt-quatrième mois suivant la naissance, ainsi que des lieux d'intervention pour les enfants de deux à quatre ans, en collaboration avec les ministères de l'Éducation et de la Condition féminine, ainsi que celui des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Ce rapport a influencé positivement l'élaboration des orientations en matière d'éducation et de politique familiale. Ainsi, le deuxième plan d'action en matière familiale élaboré en 1992⁴ met la priorité sur la prévention afin de mieux soutenir les parents dans leur rôle et d'assurer le développement harmonieux des enfants et des adolescents. De plus, le ministère de la Santé et des Services sociaux, dans un document publié l'an dernier⁵, reprenait à son compte les recommandations du rapport Bouchard en ce qui a trait au soutien à apporter aux jeunes familles.

Malgré ces énoncés ministériels, les mesures de soutien aux familles ayant des enfants en bas âge tardent à se mettre en place. Ce nouveau mandat, principalement dévolu aux CLSC (Centres locaux de services communautaires), déborde du cadre d'intervention traditionnel de ces derniers, qui se limitait plutôt à des interventions relatives à l'hygiène, l'alimentation et le suivi pré et post-natal auprès des femmes enceintes.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation préconise aussi la prévention des difficultés scolaires dans son plus récent plan d'action⁶. Mais bien que des classes de maternelle quatre ans existent déjà dans certaines écoles primaires, cette politique ne s'applique pas à tous les enfants; le programme pédagogique n'est pas distinct de celui des maternelles déjà existantes et les parents, dont on dit qu'ils sont des partenaires indispensables, ne sont pas toujours partie prenante des actions éducatives.

Au Québec, le concept de prévention de l'analphabétisme est relativement, nouveau et a surtout été développé par des personnes travaillant en alphabétisation des adultes. Le Service de

l'alphabétisation du ministère de l'Éducation ne travaille pas encore directement sur le terrain de la prévention. Il a publié en 1992 une recherche statistique portant sur le profil scolaire - actuel et antérieur - des jeunes âgés de 16 à 25 ans inscrits à des cours d'alphabétisation et promet bientôt une étude qualitative sur les raisons qui amènent ces jeunes à revenir en formation, ainsi que sur leurs aspirations professionnelles.

Quant au Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, bien qu'il en fasse un élément important d'une politique globale d'alphabétisation*, il ne semble pas avoir développé de plan d'action, de recherche ou de projet pilote sur la question de la prévention.

Malgré tout, plusieurs projets de prévention de l'analphabétisme ont été amorcés dans des organismes populaires d'alphabétisation et des commissions scolaires, grâce surtout aux subventions accordées par les Initiatives fédérales-provinciales en matière d'alphabétisation (IFPCA).

À la lecture des rapports de projets, on note que le sens donné à la prévention de l'analphabétisme est toutefois très large: il peut s'agir d'activités de sensibilisation à l'analphabétisme auprès d'adultes ou d'enfants, de projets de stimulation à la lecture chez des enfants d'âge préscolaire, de formation de base donnée à des parents d'élèves, d'ateliers d'intervention précoce auprès de jeunes enfants. Quant au concept américain - très intéressant - d'alphabétisation familiale, il est peu connu au Québec, voire inexistant (voir l'encadré à ce sujet).

Le monde alphabétique, numéro 6, automne-hiver 1993 : La place des mathématiques en alphabétisation populaire - RGPAQ

Malgré leur diversité, les projets québécois de prévention (on peut en compter environ une dizaine) ont néanmoins, bien malgré eux, des traits communs:

- ces projets ne s'adressent pas à la famille de façon systémique, par une action éducative globale où interagissent ensemble parents et enfants:
- il n'existe pas de mécanisme rigoureux d'évaluation qui pourrait démontrer l'efficacité à long terme des actions de prévention:
- il n'y a pas de concertation établie avec les personnes responsables des expériences de prévention et de réussite scolaire amorcées dans les écoles primaires.

Le Conseil supérieur de l'éducation, dans un avis présenté en 1990, recommandait au ministre d'accorder une importance primordiale à la prévention de l'analphabétisme et ce, dès le plus jeune âge et tout au long de la scolarisation obligatoire⁸. L'organisme prônait l'élaboration d'un plan d'action afin

d'élargir et de diversifier les actions visant à réduire l'analphabétisme, en concertation étroite avec tous les partenaires éducatifs, culturels, sociaux et économiques.

Malgré ces recommandations et les discours proclamant à l'unisson le besoin de prévention, on constate que les projets concrets restent peu nombreux, disparates, et que le Québec n'offre pas encore de plan cohérent de soutien parental pour les familles ayant des enfants d'âge préscolaire, encore moins des mesures claires pour prévenir l'analphabétisme.

C'est comme si chacun des partenaires, qu'il travaille dans un CLSC, une école primaire ou en éducation des adultes, développait sa propre action et sa propre définition de la prévention, sans nécessairement tenir compte des efforts déployés ailleurs et sans concertation pour construire une approche structurée et évaluable.

Pourtant, il est primordial de définir plus clairement les objec-

tifs de la prévention ainsi que les idées philosophiques qui les sous-tendent. Il importe de se demander à qui le projet de prévention de l'analphabétisme sera destiné, quel rôle auront les partenaires sollicités, quel type d'intervention auprès des enfants et des parents sera développé, et par quels moyens évaluer les résultats de la démarche.

Manque de cohésion, manque de définition des principes et du modèle d'intervention, manque d'objectifs précis liés à l'intervention, manque de communication et de formation auprès des parents: tout reste encore à faire au point de vue de l'intervention précoce auprès de la petite enfance et de la prévention de l'analphabétisme.

Par comparaison, et bien que cela ne règle pas tous les problèmes, des maternelles gratuites et accessibles à tous les enfants dès l'âge de trois ans existent en France depuis plusieurs années, et aux États-Unis, le programme national Head Start, créé en 1965, subventionne chaque an-

L'alphabétisation familiale («family literacy»)

Un concept de prévention de l'analphabétisme se développe assez largement aux États-Unis et au Canada anglais, soit celui de «family literacy»¹, que l'on pourrait traduire par alphabétisation familiale ou intergénérationnelle. Le concept de l'alphabétisation familiale repose sur quatre grandes caractéristiques:

- promouvoir des activités qui favorisent le développement harmonieux et total chez les jeunes enfants (on parle ici d'enfants âgés de moins de 4 ans);
- offrir aux parents des activités de formation de base pour apprendre la lecture, l'écriture et le calcul;
- travailler de concert avec les enfants et les parents afin de les aider à partager leurs connaissances et développer leur communication;
- aider les parents à se regrouper afin de créer un réseau d'entraide pour s'encourager et se supporter dans le rôle de parents.

^{1.} Pour en savoir plus à ce sujet, voir J. Brizius et S. Foster. Generation to generation - Realizing the Promise of Family Literacy, Ypsilanty (Michigan), High Scope Press et National Centerfor Family Literacy, 1993, 157pages.